

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bruxelles, le 3 mars 2009

Les avocats européens publient un manifeste sur « la justice qu'il faut à l'Europe »

Dans un manifeste en quatre points, publié aujourd'hui à l'approche des élections européennes, le Conseil des barreaux européens (CCBE) appelle les dirigeants européens à garantir la bonne coordination et la cohérence de la politique en matière de justice, en portant une attention particulière au juste équilibre entre les droits fondamentaux et d'autres priorités politiques telles que la sécurité.

À travers ses barreaux membres, le CCBE représente plus de 700 000 avocats de l'Union européenne, de l'Espace économique européen et au-delà.

Dans son manifeste, le CCBE appelle l'UE à :

- créer une DG Justice au sein de la Commission européenne ;
- garantir le droit du client à consulter un avocat en toute confiance ;
- protéger les droits procéduraux des suspects et des accusés dans les procédures pénales dans tous les États membres ;
- trouver le juste équilibre entre liberté et sécurité dans la législation contre le terrorisme et le crime organisé.

La présidente du CCBE, Anne Birgitte Gammeljord, a déclaré aujourd'hui : « *Nous constatons avec inquiétude que les structures actuelles ne permettent pas la coordination ni la cohérence de la politique dans le secteur de la justice et que les décisions actuelles ne tombent pas toujours du bon côté de la balance. Nous espérons que nos propositions feront avancer l'administration de la justice et l'État de droit au sein de l'UE* ».

À travers son manifeste, le CCBE vise à sensibiliser les dirigeants européens aux préoccupations qui sont les siennes quant à l'organisation actuelle de la justice au niveau européen. Cette année sera décisive pour l'Europe et le manifeste sera mis en avant non seulement au moment des élections européennes mais également au-delà, à savoir au cours de la présidence suédoise de l'Union européenne et de l'établissement de la nouvelle Commission lors du deuxième semestre de l'année 2009.

[Cliquez ici pour télécharger le Manifeste du CCBE.](#)

Pour en savoir plus,
contactez Antoine Fobe
Tél. : +32.(0)2.234.65.10
Fax : +32.(0)2.234.65.11/12
Courriel : fobe@ccbe.eu